

Communiqué de presse

Lyon, le 4 février 2021

Parution de Conjonct'AURA TPE-PME (janvier 2021)**Deux tiers des TPE-PME ne sont toujours pas confiantes dans la situation économique générale**

Plus de 400 entreprises de la région ont témoigné dans le cadre de Conjonct'AURA TPE-PME, l'enquête de conjoncture semestrielle des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes.

- La reprise de l'activité au cours de l'été permet un bilan moins défavorable que celui du seul 1^{er} semestre. Néanmoins, avec la remontée de la pandémie à l'automne, **2/3 des TPE-PME ne sont toujours pas confiantes** dans la situation économique générale.
- Les prévisions de chiffre d'affaires pour le 1^{er} semestre sont peu optimistes : les chefs d'entreprise sont maintenant plus nombreux à viser une sortie de crise en 2022 ou plus tard, plutôt qu'en 2021.
- **Une entreprise sur quatre a réduit ses effectifs en 2020** mais les dispositifs publics de soutien ont permis de contenir le recul.
- Malgré la montée du chômage, les difficultés de recrutement subsistent et les chefs d'entreprises en appellent à **plus d'incitations à l'emploi**.
- Près de 20% des TPE-PME ont toutefois enregistré une hausse de chiffre d'affaires en 2020. Pour ces entreprises, les perspectives d'activité restent bien orientées au 1^{er} semestre.

LE CHIFFRE MARQUANT :**Une baisse de chiffre d'affaires pour près de deux entreprises sur trois en 2020.**

« Le 1^{er} éclairage de cette enquête, c'est l'ampleur du choc économique dû à la crise sanitaire ; un choc qui se poursuit, notamment pour les entreprises toujours fermées ou particulièrement pénalisées par le couvre-feu. C'est pourquoi nous saluons les interventions massives de l'Etat et de la Région qui ont permis d'éviter l'effondrement des trésoreries et de l'emploi.

Le 2^e éclairage, c'est celui de l'attentisme et du pessimisme qui s'installent. Il nous faut absolument restaurer le moral des chefs d'entreprises et les inciter à reprendre leurs investissements. Dès lors, si la lutte contre la pandémie devait durer plusieurs mois, il semble important de veiller à ce que les protocoles sanitaires soient agiles et ciblés pour créer les conditions d'un rebond ample et rapide. »

Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Retrouvez tous les résultats de [Conjonct'AURA TPE-PME \(janv. 2021\)](#)

Les résultats présentés sont issus d'une enquête réalisée du 5 au 22 janvier 2021 par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès d'un panel d'entreprises représentatives du tissu régional de TPE-PME de l'industrie, du BTP, du commerce et des services. 408 réponses ont été exploitées. Le traitement et l'analyse des réponses sont effectués par la direction Etudes et Information Economique de la CCI de région.

La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes est la tête de réseau des 13 Chambres de commerce et d'industrie dans la région. Avec 500 élus et 1 500 collaborateurs, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes forment ainsi le 1^{er} réseau public économique de proximité, au service des PME-TPE, des territoires et des porteurs de projets. Les 500 élus et 1 500 collaborateurs sont mobilisés au quotidien pour représenter et accompagner les 400 000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services (tourisme notamment) d'Auvergne-Rhône-Alpes.